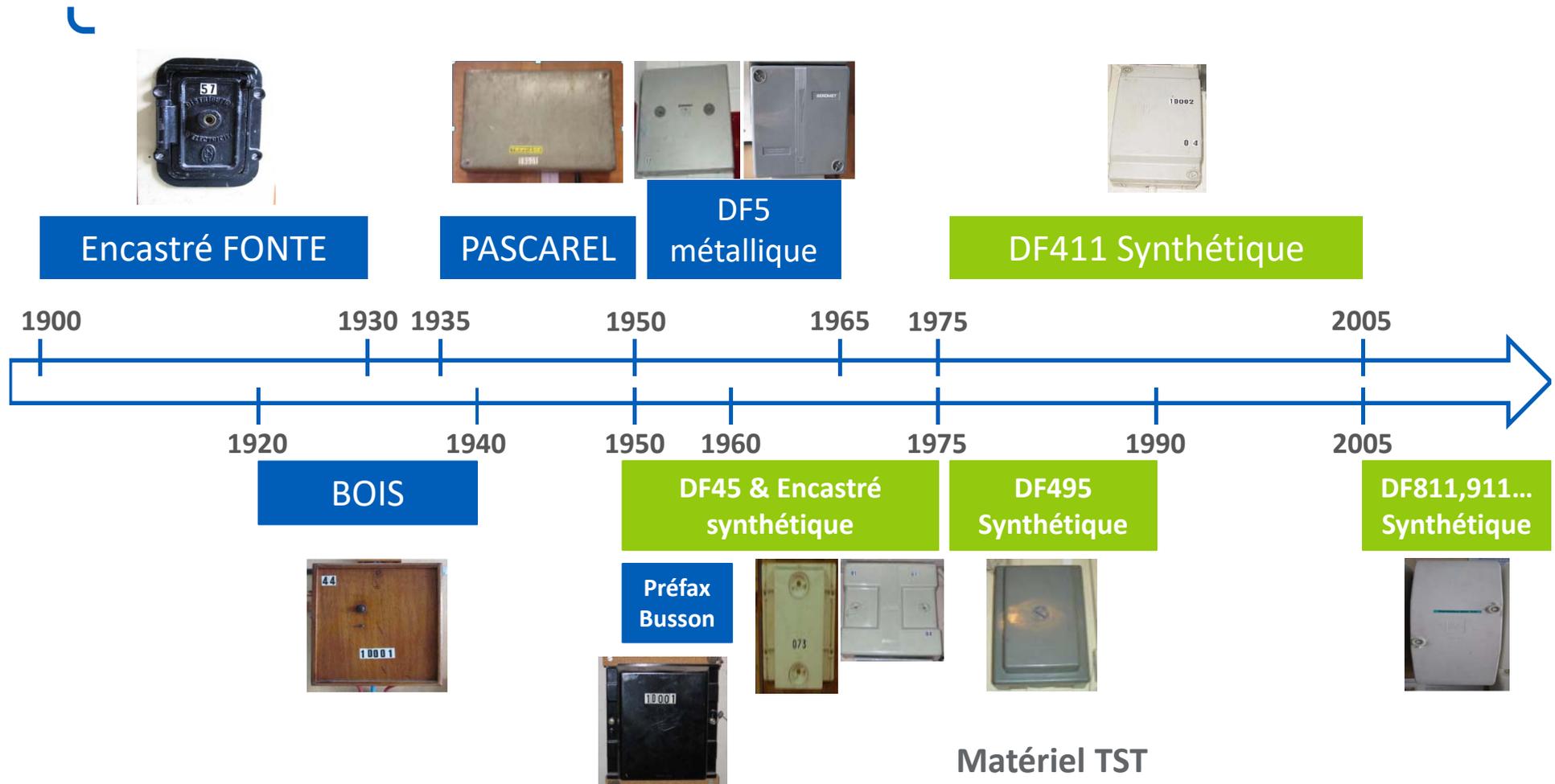


Annexes

La typologie des matériels



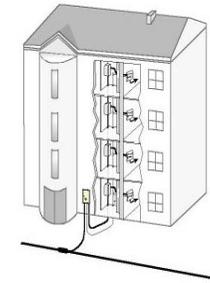
Matériel TST

- ▶ Génération de matériel plastique
- ▶ Permet le travail sous tension

Matériel colonne électrique

▶ Coupe Circuit Principal Collectif (CCPC)

- Le CCPC (en extérieur) doit être accessible en permanence depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé
- Il doit mettre hors tension l'intégralité de l'immeuble qu'il alimente (parties communes incluses)



**Coffret C400-P200 HN 63-S-64
(coupure 400A et protection 200A)**

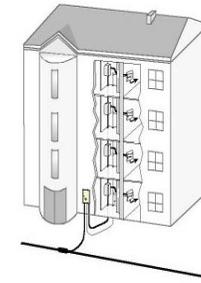
- Colonne 200A ou 400A,
- Branchement à puissance surveillée



Coupe Circuit Principal Collectif : anciens matériels



Matériel colonne électrique



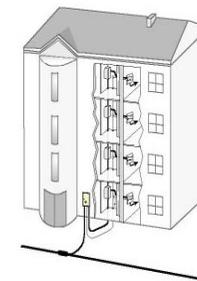
► Coffret CCPC

ECP 3D HN 63-S-63
(Emergency Coupure 400A Protection 200A)

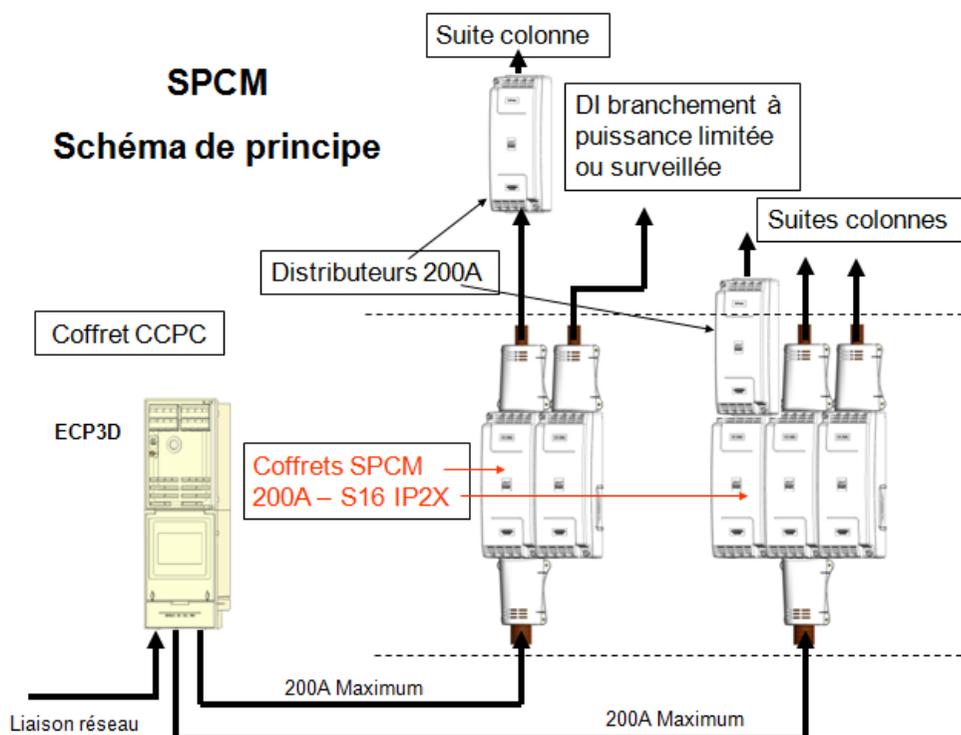
- 2 Colonnes 200A,
- 2 Branchements à puissance surveillée 200A,
- Colonne 200A + branchement à puissance surveillée 200A



Matériel colonne électrique



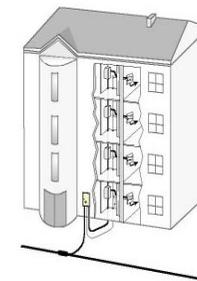
▶ Sectionnement Protection Colonnes Multiples (SPCM)



Coffrets de sectionnement / pieds de colonnes : anciens matériels



Matériel colonne électrique



► Distributeurs d'étage HN 62-S-35

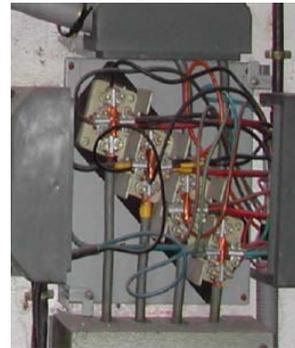
- Courant assigné 200 A
 - 2 ou 3 DI mono ou 1 tri par côté
- Courant assigné 400 A
 - 3 DI mono ou 1 tri par côté

► Installés dans les étages

- à moins de 1,8 m
- Pas dans un escalier
- Pas face à un escalier
- Sur une surface plane
- Etc...



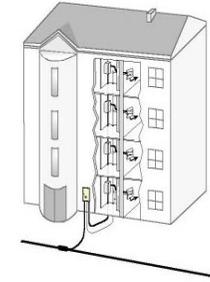
Distributeurs : anciens matériels



Enveloppe matériel	Bois	Porcelaine	Bakélite	Métallique
Travaux				
Déplacement de coffret	Non autorisé	Non autorisé	Non autorisé	Non autorisé
Suppression de coffret	Autorisé ⁽¹⁾	Autorisé ⁽¹⁾	Autorisé ⁽¹⁾	Autorisé ⁽¹⁾
Rajout d'un coffret identique ⁽²⁾	Non autorisé	Non autorisé	Non autorisé	Non autorisé



Matériel colonne électrique



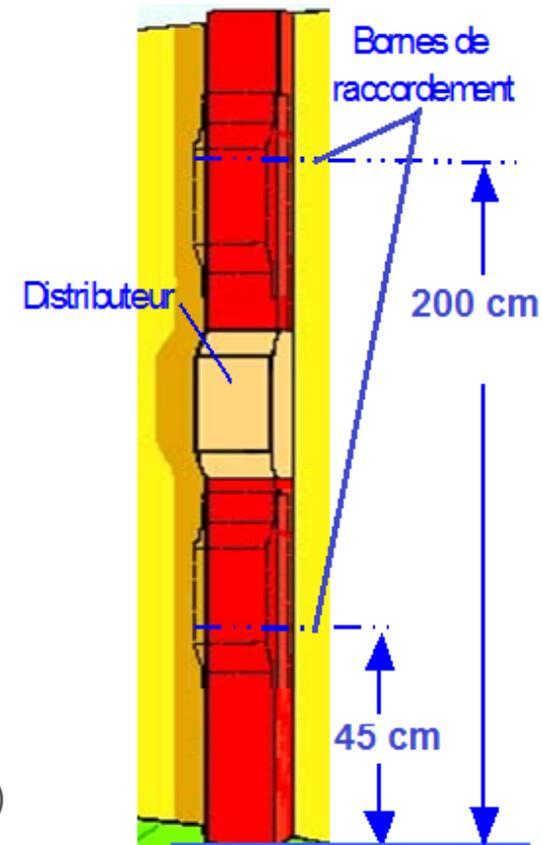
► Gaine de colonne

Solidité nécessaire pour assurer la fixation correcte du matériel par des moyens courants

Une épaisseur suffisante pour assurer la sécurité des occupants des locaux contigus

Une constitution et une mise en œuvre n'exposant pas les canalisations aux vibrations

Le ou les matériaux des parois sont non métalliques et de classe M0 ou équivalent Euroclasse (A1 ou A2 s1 d0)



Canalisations collectives

Conducteurs Travaux	Type tubes	Type barres	isolant papier et ou tissu	isolant synthétique ⁽¹⁾
<u>Dépla.cana.collective</u>	Non autorisé	Non autorisé	Non autorisé	Autorisé
Remplacement à l'identique	Non autorisé	Autorisé si coffret S31 ou S35 adapté au barres ⁽²⁾	Non autorisé	Autorisé
<u>Renfo. Cana.collective</u>	Non autorisé	Autorisé si coffret S31 ou S35 adapté au barres ⁽²⁾	Non autorisé	Autorisé

(1) Isolant en bon état apparent et neutre facilement identifiable

(2) Attention à la compatibilité du matériel avec les barres. Dans la gamme des matériels HN 62-S-35, tous ne sont pas compatibles avec l'utilisation de barres; ce point est à vérifier sur les notices constructeur.

Il n'est pas autorisé de remplacer un tronçon de barre par un câble sur la canalisation collective.



Colonne en BARRES

Les paliers techniques

Matériel tôle type Pascarel, DF4, DF5

- ▶ Impossibilité d'effectuer des actes sous tension.
- ▶ Problèmes de sécurité lors des interventions agents Enedis, ce qui rend ce palier prioritaire pour les renouvellements
- ▶ Impossibilité de mise hors tension de la Dérivation Individuelle (obligation de couper la totalité de la CM pour déconnecter uniquement le neutre du client concerné)

Pascarel



DF5 / DF 4



Matériel TST

- ▶ Génération de matériel plastique
- ▶ Permet le travail sous tension



Première génération



Dernière génération
S35

Les paliers techniques

Matériel Encastré :

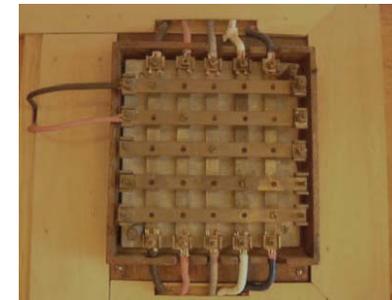
- ▶ Pas de défaillance particulière, ni de danger au niveau sécurité
- ▶ Installation équipée de coupe circuit à lamelles obligeant à couper l'immeuble pour toute intervention
- ▶ Ces installations sont toujours en bon état



Coffret ouvert: CC lamelle

Matériel Bois :

- ▶ Les conducteurs sont de l'enrubanné coton
- ▶ ces installations restent généralement en bon état.
- ▶ L'endommagement et/ou disparition des capots obligent le distributeur à faire du remplacement partiel ou total sur signalement des techniciens.



Coffret ouvert: